

LE SERVICE p.6-7 DES ESPACES VERTS



RENDEZ-VOUS JUILLET - AOÛT

C'est l'été à Fleury-sur-Orne !

Participer à de nombreuses animations tout l'été dans votre ville.

Si vous n'avez pas reçu le programme de Juillet dans votre boîte aux lettres, celui-ci est disponible au Centre Socio-culturel et à la mairie.

Le programme d'Août sera distribué très prochainement.



La bibliothèque Pauline Roland reste ouverte tout l'été.

Vous pouvez emprunter autant de documents que vous le souhaitez et les garder jusqu'au 28 août.

Le centre d'animation Enfance/Jeunesse est ouvert tout l'été. (cf p.8)

13 juillet

Fête Nationale

23h | Retraite aux flambeaux

Départ de la place Jean Jaurès

23h30 | Feu d'artifice

Stade de football

0h00 | Bal gratuit

Espace Nicolas Oresme

Organisé par le Comité des fêtes et la Ville de Fleury-sur-Orne.

14 juillet

Cérémonie commémorative

11h | Rassemblement Place Jean Jaurès pour un défilé jusqu'au monument aux morts.

Défilé avec "la fanfare de l'avenir Caennais".

19 juillet

Cérémonie commémorative en hommage à nos libérateurs canadiens

10h30 | Rassemblement Stèle de la rue du Régiment de Maisonneuve.

11h | Rassemblement Stèle de la rue Serge Rouzière (Square des Canadiens, près de l'Espace Oresme).

Ces cérémonies sont ouvertes au public de tous âges. Elles sont l'occasion de nous rappeler les grands moments de notre histoire, qu'elle soit nationale ou plus locale. C'est notre rôle de citoyen.

ACTUALITÉ FLEURYSIENNE

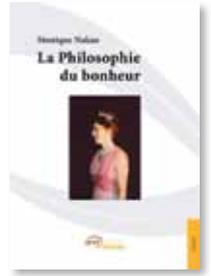
UN PRIMEUR SUR LA PLACE

Depuis quelques mois, un marchand de fruits et légumes vous propose ses produits frais tous les mercredis de 7h30 à 20h sur la place Jean Jaurès.

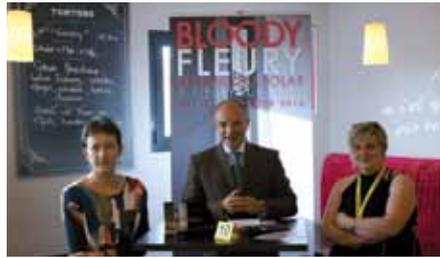
MONIQUE NAKAO, ENCORE UN AUTEUR FLEURYSIEN PUBLIÉ

"La Philosophie du bonheur" est un ouvrage éclectique composé de subtiles réflexions poétiques, scientifiques et philosophiques sur le bonheur et le bien-être.

Aux éditions "Jets d'encre" :



BLOODY FLEURY : PRÉSENTATION DU FESTIVAL



Vendredi 26 juin a eu lieu la présentation officielle du festival du polar Bloody Fleury qui se tiendra du 4 au 7 février 2016 à Fleury-sur-Orne. L'occasion de réunir les nombreux partenaires qui s'impliquent dans ce vaste projet, et de goûter le cocktail "Bloody Fleury" concocté spécialement pour l'occasion par nos complices de la Cave des Tontons.

Voir page 9.

JOURNÉE MULTISPORTS



Le 26 juin, les enfants de l'école élémentaire ont bénéficié d'une journée multisports.

VOYAGE DES AINÉS



Le 10 juin, au cours de leur voyage annuel, les anciens (130 personnes) ont renoué des liens avec le ville de Sablé sur Sarthe.

Au programme :

- promenade au jardin d'Asnières sur Vègre.
- déjeuner au restaurant du Golfe en compagnie d'anciens fleurysiens installés à Sablé sur Sarthe.
- visite de l'abbaye de Solesmes et accueil à la mairie face à la plaque commémorative symbolisant les liens indéfectibles entre les deux villes.

POÈME HOMMAGE D'UNE FLEURYSIENNE

*"Il était une fois un village charmant
Son nom seul embaumait comme bouquet de roses
Tout y était heureux les hommes et les choses
A fleury, frais joyau du bocage normand.
Mais la guerre passa, dans son noir tourbillon
Elle entraîna Fleury et sa force mortelle
A fauché la quiétude et la moisson nouvelle
Ecrasa les murs blancs, retourna les sillons.*

*Il était une fois quelque part en Anjou
Opulente et coquette une petite ville
Sablé mirant sa grâce en la Sarthe tranquille
Parée de son château ainsi que d'un bijou.
Inquiète elle écouta au-dessus de ses toits
Vrombir les grands oiseaux de mort, de délivrance
Et la grande pitié du doux pays de France
La fit trembler d'espoir et de crainte à la fois.*

*Mais soudain, le Bêche détesté, écrasé à son tour
S'est enfui en déroute
Laissant derrière lui, sur sa sanglante route
Sablé blessé à peine et Fleury dévasté
Et Séblé d'un élan a tendu ses deux bras
Marraine de misère, elle aide sa filleule
A renaître, à revivre et Fleury n'est plus seule.*

Grâce à Sablé, bientôt Fleury refleurira !"

ÉDITO DU MAIRE



Marc Lecerf | Maire de Fleury-sur-Orne

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Je vous souhaite une bonne lecture du numéro 67 de notre journal d'informations municipales "Le Fleuryisien Info". Doté de 12 pages, il se veut tout à la fois rétrospectif et prospectif.

Ainsi, alors que le début de l'été montre une dimension caniculaire qui interroge sur la dynamique de réchauffement climatique à laquelle nous sommes confrontés, cela rend plus saillantes encore les problématiques de développement durable que nous voulons installer au cœur de notre action. Dans cet esprit, je vous invite à renseigner le

questionnaire que nous consacrons à l'agenda 21, qui sera prochainement distribué dans votre boîte aux lettres.

Ce numéro de notre journal s'attache également à mettre en valeur nos efforts en faveur de l'environnement et du cadre de vie à Fleury-sur-Orne. Cela mobilise bien évidemment les élus comme les agents municipaux, mais vous tous également car c'est dans les "petits gestes du quotidien" que chacun contribue au niveau qui est le sien, au travers de ses actions et attitudes, à la qualité de notre cadre de vie. Tout ceci nous renvoie aux règles de bon voisinage et de respect d'autrui à propos desquelles nous faisons un large rappel (page 12).

En cette période estivale, les programmes d'activités proposés par le centre d'animation, le club de football, le projet jeunes ou encore le centre socioculturel, sont nombreux, riches et divers. Concernant le centre socio-culturel, j'attire votre attention sur le fait que nous nous y retrouverons (39, route d'Harcourt), le 5 septembre prochain, pour son inauguration, d'une part et pour la fête des associations, d'autre part. Cet événement festif nous donnera l'occasion de célébrer la rentrée dans la bonne humeur et offrira à chacun d'entre vous l'occasion de choisir ses activités associatives, ludiques ou récréatives, pour l'année. Venez-y donc nombreux !

Dans quelques jours, nous célébrerons le 14 juillet, notre fête nationale, et le 19 juillet, la libération de Fleury-sur-Orne par le régiment canadien de Maisonneuve dont certains des membres à l'image de notre cher Jean Trempe, sortaient à peine de l'adolescence. Aussi, je suggère donc aux parents d'y participer avec leurs enfants car nous y faisons naturellement la promotion des valeurs du dévouement et de la République.

Dans la même veine, le voyage des aînés nous a permis de découvrir ou de redécouvrir la ville de Sablé-sur-Sarthe qui fut au sortir du second conflit mondial la marraine bienveillante de Fleury-sur-Orne en accueillant de jeunes Fleurysiens en villégiature, en réalisant des dons de diverses natures (denrées, équipements, financements,...) visant à soutenir les fleurysiens et à redonner de l'allant à notre commune. Nous avons à cette occasion rencontré un couple de personnes mariées originaires de nos deux communes, des témoins de l'époque se sont remémorés les événements et les lieux, mais surtout la reconnaissance que nous avons exprimé avec eux à l'adjoint au maire qui nous accueillait. Un poème écrit par une jeune femme à l'époque est reproduit ci-contre.

En matière d'histoire et plus sûrement encore d'identité, je veux souligner la qualité de l'exposition de photographie (créée par Janguï Le Carpentier) sur le thème de l'aide au développement intitulée "De Fleury à Ouonck" et qui donne à voir sur la réalité des femmes et des hommes qui sont et qui font ce territoire africain dans une résonance saisissante avec notre réalité fleurytienne travaillée elle aussi par le même artiste dans la perspective d'une exposition qui sera créée dans les mois qui viennent.

En outre, il est ici utile de mettre en lumière la création prochaine (les 4, 5, 6 et 7 février 2016) d'un festival du polar. Celui-ci nous offrira l'opportunité de rencontres avec des auteurs (dont une vingtaine de renommée nationale), de débats sur ce style littéraire, des jeux, des expositions interactives et de nombreuses autres activités qui vous seront annoncées au gré des mois qui viennent. Le succès de ce festival repose notamment sur la mobilisation d'un réseau de bénévoles qui se structure autour de la bibliothèque Pauline Roland. Aussi, je vous invite à les rejoindre en prenant contact avec les responsables de la bibliothèque qui ouvrira ses portes tout l'été.

Enfin, parce que le développement durable s'incarne aussi dans des avancées en matière de transport en commun, dans le quartier des "Terrasses" (au sud de Fleury), un nouvel arrêt de bus, sera créé et desservi par la Lianes 4 à partir de septembre (cf le nouvel itinéraire page 11). Fruit d'un long travail de conviction réalisé auprès des responsables du transport de l'agglomération, cette desserte sera mise en œuvre de manière expérimentale jusqu'en juin 2016. Le succès de sa fréquentation permettra de la pérenniser au-delà.

Vous le voyez, nos projets sont nombreux et nous les transformons, tous ensemble, en réalisations. Continuons sur ce chemin, malgré l'adversité.

Bonne lecture,

Marc LECERF

LE FESTIVAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE BILAN

Bilan en demi-teinte pour le festival du développement durable à Fleury-sur-Orne, qui a eu lieu entre le 22 mai et le 7 juin.

LES SPECTACLES

L'UFAC regrette le peu d'affluence pour le concert "Le plein d'aisance", où Bubu Bricole et Spleen l'Ancien ont pourtant réjoui le public présent. Toutefois, quelques fleurysiens venus pour la première fois, sont repartis très enthousiastes du spectacle.

LA JOURNÉE DU 6 JUIN

Malgré la bonne humeur ambiante, les visiteurs se sont faits rares pendant la journée du 6 juin "Videtes armoires et viens nous voir", le soleil et les commémorations sur nos plages normandes nous ont sûrement fait concurrence. L'Espace Nicolas Oresme réunissait pour l'occasion : une bourse aux vêtements organisée par la JSF Foot, un stand sur le recyclage des textiles (à la fin de la journée, Cobanor Tritex, du collectif associatif Normandie TLC, a pu récolter des dons de textiles : 6 grands sacs au total) et un stand développement durable de la mairie. Ce dernier a permis une présentation



du jeu Eco-Fleury, conçu au Centre Socio-culturel, ainsi que l'Agenda 21 et une première utilisation publique des gobelets réutilisables à l'image de la commune. À l'avenir, ces gobelets seront de plus en plus présents sur nos événements fleurysiens.

EXPOSITION ET CONCERT

Bilan satisfaisant pour l'exposition "Genius Loci, expérimentation #1". 246 personnes sont passées à la Vieille Eglise, réparties sur les 3 weekends et mercredis, dont une quarantaine de personnes lors du vernissage, tout autant lors du concert du quatuor à cordes Sybille et une dizaine lors de la sortie vélo "Entre Orne et Odon - Des prairies humides aux portes de la ville". Cette exposition a provoqué des échanges pertinents sur le devenir de nos marais à Fleury-sur-Orne

et aussi de nombreux visiteurs, parmi eux quelques fleurysiens ont découvert l'intérieur de la Vieille Eglise et beaucoup ont admiré son architecture et sa luminosité en souhaitant continuer à participer à des événements sur ce site. La mairie remercie tous les bénévoles pour leur présence et leur aide à la réussite de l'exposition et des animations organisées par le CPIE.

LES ATELIERS DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Carton presque plein pour les ateliers du Centre Socio-culturel, où les sessions étaient pour la plupart complètes, que ce soit pour les ateliers de fabrication de cosmétique ou l'atelier "Entretenir sa maison au naturel". Chaque participant est reparti avec le plein d'idées, de conseils, de recettes et le sourire !

EXPOSITION DE FLEURY À OUONCK, DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de notre coopération avec la commune de Ouonck, une délégation de la commune s'est rendue à Ouonck en février dernier pour rencontrer les responsables locaux et suivre les projets en cours. Le photographe Janguï Le Carpentier a accompagné cette délégation et a pris de nombreuses photos avec son regard d'artiste passionné et attentif.

Pour faire découvrir aux fleurysiens la vie quotidienne de la commune de Ouonck et rendre compte du séjour de la délégation, nous avons organisé une exposition de quelques-unes de ses photos du 29 mai au 4 juin.

De nombreux fleurysiens, plusieurs classes de l'école élémentaire et du collège ont pu admirer son travail. Les appréciations ont été très élogieuses sur la qualité des photos :



la lumière, les couleurs, l'expression des visages. Elles ont su traduire la vitalité des habitants et la beauté des paysages.

Les photos numériques ont été également transmises à la commune de Ouonck pour lui permettre de les présenter à ses habitants.

Pendant cette exposition, le collègue Marcel Pagnol a également exposé plusieurs panneaux sur le travail des collégiens fait dans le cadre de l'enseignement des arts plastiques, dans une perspective d'échanges avec un collège de Ouonck.





PLUS DE 60 PERSONNES À WALDBÜTTELBRUNN EN ALLEMAGNE

Cette année, le séjour des fleuryens à Waldbüttelbrunn revêtait une dimension supplémentaire. Les deux communes, les deux comités de jumelage ont fêté les 20 ans du jumelage. Plus de 60 personnes sont parties dont plusieurs jeunes et enfants. Convivialité, bonne humeur, échanges, soirées festives, visites touristiques

ont offert à tous un séjour qui restera dans la mémoire de chacun. Marc Lecerf, maire de Fleury-sur-Orne, accompagné de deux adjoints, Nicolas Liot et Jacqueline Baurry, a fait le déplacement. Au cours des cérémonies officielles, il a redit son attachement à ce jumelage et sa volonté de le conforter.

Les maires, Klaus Schmidt et Marc Lecerf, les présidents des comités de jumelage, Rose Hartmann pour Waldbüttelbrunn, et Gilles Lustière pour Fleury-sur-Orne, ont souligné l'importance de nos liens d'amitié et ont manifesté le désir de poursuivre encore très longtemps ces échanges qui rapprochent des familles de part et d'autre.



LE SERVICE DES ESPACES VERTS

L'ÉQUIPE DES ESPACES VERTS

Le saviez-vous ?

6 000 kg

est le poids des déchets retrouvés, tous les mois, sur le domaine public.



Debout de gauche à droite : Morgan Cosnier, Serge Clément, Tony Veysseire, Lionel Muller (Maire-adjoint aux Espaces verts), Vincent Vaillard (Chef d'équipe), Maryline Castel, Philippe Houquet et Dominique Prévost.
À genoux de gauche à droite : Philippe Mauger et Jimmy Pérois.

TRAITEMENT MÉCANIQUE DES TROTTOIRS



Désherbage mécanique des trottoirs :
2 x 30 km/an

Un produit phytosanitaire (étymologiquement, "phyto" et "sanitaire" : "santé des plantes") est un produit chimique utilisé pour soigner ou prévenir les maladies des organismes végétaux.

Un produit phytosanitaire a des formules qui évoluent mais dont l'usage reste dangereux pour la sécurité des utilisateurs et peut avoir des conséquences néfastes sur les êtres vivants et sur l'environnement. Cela exige de prendre des précautions particulières lors du stockage, de la préparation et de l'utilisation de ces produits.

Outre la formation des applicateurs à la manipulation de ces produits, la commune a décidé d'en réduire leur utilisation. Les agents traitent donc les trottoirs de façon mécanique deux fois dans l'année (une au printemps et l'autre l'été).

Le traitement mécanique et le désherbage manuel sont plus longs à exécuter et leurs effets durent moins longtemps que l'application des traitements chimiques.

Alors par respect pour notre planète, acceptons quelques herbes folles, qui ne sont pas si mauvaises que ça.

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Une politique d'investissement

Pour assurer la propreté et le fleurissement de notre commune, c'est un budget de près de 105 000€ : investissements matériels (achat tondeuse autoportée, location d'une balayeuse...), plantations, nettoyage voirie...

Une équipe dynamique au service de la commune

Le service des espaces verts, des chiffres qui parlent d'eux mêmes : 300 ha de tontes sur l'année, 7 000 plantes annuelles, environ 60 massifs entretenus quotidiennement, balayage mécanique des voiries : 1200 kms par an, désherbage mécanique des trottoirs : 60 kms par an.

Nous restons à votre écoute pour améliorer notre cadre de vie.

Membres de la commission : Lionel Muller, Franck Savary et Olivier Vrignon.

DÉPÔT SAUVAGE

UN PROBLÈME RÉCURRENT SUR NOTRE COMMUNE

Fleury-sur-Orne est un bien collectif, nous nous devons de la respecter.

Les agents municipaux ramassent régulièrement les ordures jetées illégalement sur la voie publique : 6 tonnes par mois. Cette situation est inadmissible, nous disposons d'une déchèterie sur notre commune ouverte à tous les habitants de Caen la mer, 6 jours par semaine.

Déchèterie, rue des carriers, 14123 Fleury-sur-Orne.
Numéro vert : 0.800.00.14.29.



Ramassage des déchets jetés sur le domaine public

ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE



Entretien de massifs



Route d'Harcourt



Tondeuse tractée
3 hectares/semaine



Chemin de Sablé-sur-Sarthe



Massif estival rue François Mitterrand



Élagage en période d'hiver
1 mois de travail pour 2 personnes



Tondeuse autoportée
11 hectares/semaine



Route d'Harcourt



Balayage et nettoyage des trottoirs
3 jours/semaine



Massif route d'Harcourt créé en 2013

CENTRE D'ANIMATION ENFANCE/JEUNESSE LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASSE-NORMANDIE

RIGOLER, S'AMUSER, SE FAIRE DES AMIS, JOUER,
CAMPER, CUISINER, PEINDRE, BRICOLER, COURIR,
SAUTER, DRIBBLER, SE RACONTER DES SECRETS,
ÉCHANGER, GRANDIR, ÉCOUTER, JOUER AVEC
PAPA ET/OU MAMAN, VISITER, DÉCOUVRIR...

Mission : développer des activités de loisirs éducatifs à destination des enfants de 3 à 11 ans et des jeunes de 11 à 17 ans. Tout au long de l'année, une équipe d'animation qualifiée (BPJEPS/DEJEPS/BAFA) et à l'écoute propose aux enfants, aux jeunes de découvrir des activités diversifiées et adaptées à leurs besoins et attentes.

Animations : organisées en concertation avec les enfants : ateliers sportifs, manuels ou artistiques, ateliers d'éveil, sorties, théâtre, grands jeux, animation parents, jeux de société, mini camps, nuits des petits.



Agrément
PMI - de 6 ans

ACCUEIL DE LOISIRS

- Enfants de 3 à 11 ans

Horaires d'accueil :

Mercredi de 12h30 à 18h30

Vacances scolaires de 7h45 à 18h30

Exemples d'animations : les cinq éléments, la musique, citoyenneté, jeux coopératifs, les coulisses de la télé...

Modalités d'inscription : Dossier à remplir lors de la 1^{ère} inscription auprès de la directrice du centre.

Mercredi après-midi : Inscription avec un minimum de 2 mercredis par mois.

Vacances scolaires : Inscription forfait 3-4-5 jours/semaine, à la journée ou demi-journée (matin ou après-midi) avec ou sans repas.

Mini-camps : Inscription à la semaine.

- Jeunes de 11 à 17 ans

Horaires d'accueil :

Mercredi de 14h à 19h.

Le jeudi et vendredi au collège Marcel Pagnol de 12h30 à 13h45.

Un vendredi par mois de 19h à 22h.

Le samedi de 14h à 17h.

Vacances scolaires de 10h à 18h et une soirée par semaine de 19h à 22h.

Modalités d'inscription : Remplir un dossier d'inscription auprès de la directrice jeunesse. Adhésion annuelle à l'association : 5€ pour l'année et une participation en fonction des activités proposées.

Participation aux Vacances scolaires :

Tarifs en fonction des Quotients Familiaux

Accueil libre le mercredi après-midi, vendredi et samedi.

Inscription vacances, à la journée ou demi-journée ou semaine.

Séjours : Inscription à la semaine.



ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Proposées 4 soirs par semaine de novembre à juin, des séances d'accompagnement à la scolarité d'une durée de 1h30 (16h30 - 18h) découpées en 3 temps : un goûter, une aide méthodologique et des activités socio-éducatives et culturelles.

Cycle 2 (CP/CE1), le lundi et le jeudi. Cycle 3 (CE2/CM1/CM2), le mardi et le vendredi.

Les séances démarrent après les vacances de la Toussaint.

Si vous souhaitez que votre enfant participe, n'hésitez pas à nous contacter directement ou en faire part à l'enseignant de votre enfant dès la rentrée. Un rendez-vous vous sera proposé afin de faire le point sur les besoins de votre enfant.



PAUSE MÉRIDIANNE AMÉNAGÉE ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (ENFANTS DE 3 À 11 ANS)

• École élémentaire : Lundi au vendredi de 11h30 à 13h15 et de 13h15 à 14h05. Exemples : Journal, Théâtre, Hockey...

• École maternelle : Lundi au vendredi de 11h40 à 13h20 et de 13h20 à 14h15. Exemples : Mosaïque, multisports, ...

Gratuité des activités. Accueil des externes entre 13h20 et 13h30.

Modalités d'inscription : Remplir un dossier d'inscription, à retirer au centre d'animation et à retourner avant le 1^{er} septembre directement au centre d'animation.



Retrouvez toutes les informations concernant le centre d'animation sur
www.laligue14.org/centres/fleury-sur-orne et sur Facebook "projet jeunes"

INFOS CONTACTS

Centre d'animation Enfance/Jeunesse
20 rue Mitterrand 14123 Fleury-sur-Orne
Tél : 02 31 83 10 07

Accueil des familles sur rendez-vous

Le lundi de 11h à 18h

Mardi / jeudi et vendredi de 9h30 à 18h

Accueil des familles sans rendez-vous

Mercredi de 12h30 à 19h

Responsable de centre : Anne VILLON
anne.villon@laliguebn.org - Tél : 06 62 23 54 48

Directrice enfance : Caroline CHARUEL
caroline.charuel@laliguebn.org - Tél : 06 61 51 55 40

Directrice Jeunesse : Anne LABARRE
anne.labarre@laliguebn.org

Référent périscolaire élémentaire :
Nicolas LE JONCOUR Tél : 07 61 52 44 09

BLOODY FLEURY

FESTIVAL DU POLAR
À FLEURY-SUR-ORNE
DU 4 AU 7 FÉVRIER 2016

Nous vous l'avons annoncé dans un précédent fleuryzien, la commune organisera un festival du polar qui se tiendra du 4 au 7 février 2016. Son nom : Bloody Fleury !

Au programme, un cocktail de rencontres avec des auteurs, de débats autour du polar, de jeux, une exposition interactive, et plein d'autres surprises !

Pour patienter jusqu'en février et mener l'enquête, retrouvez l'actualité du festival sur son site Internet : bloody.fleury-sur-orne.fr ou sur facebook !

La bibliothèque propose déjà des sélections de romans dont les auteurs sont susceptibles d'être présents.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Perrine à la bibliothèque si vous souhaitez rejoindre le gang de l'organisation !

CONCOURS DE NOUVELLES

À l'occasion du festival Bloody Fleury organisé par la commune de Fleury-sur-Orne, la bibliothèque vous invite à participer à un concours de nouvelles.

La nouvelle doit appartenir au sens large au genre "polar", qu'il y ait ou non enquête résolue du "crime". Le polar historique et la science-fiction sont permis.

Chacun peut participer à ce projet d'écriture entièrement libre et gratuit, organisé en partenariat avec Angel Publications. Il est ouvert aux candidats francophones, sans distinction de nationalité ou de résidence, à partir de 12 ans.

Les membres du jury ne sont pas autorisés à concourir. Dans l'éventualité où les nouvelles primées feraient l'objet d'une publication (journal local, flyer, brochure du festival, reproduction totale ou partielle sur le site Internet...), il ne serait pas versé de droits à leur auteur. Celui-ci conserve par ailleurs toute propriété de son oeuvre et reste libre de l'utiliser à tout moment comme bon lui semble.

Le Prix de la meilleure nouvelle sera décerné à l'occasion du festival Bloody Fleury. La meilleure nouvelle sera récompensée et intégrée à un recueil de nouvelles d'Angel Publication à vocation caritative.

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE FLEURY-SUR-ORNE PROGRAMME DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

SEPTEMBRE

De septembre à décembre

HISTOIRES ET LÉGENDES DE FLEURY-SUR-ORNE

DANS LE CADRE DU FESTIVAL BLOODY FLEURY
Les agents du Centre Socio-culturel recueillent des témoignages sur les histoires et légendes de Fleury-sur-Orne et de ses alentours.

Les témoignages recueillis seront mis en scène et présentés lors du festival Bloody Fleury, du 4 au 7 février 2016.

Si vous souhaitez participer au projet, n'hésitez pas à nous contacter au 02.31.34.01.29.

Samedi 5 septembre

FÊTE DES ASSOCIATIONS ET INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

• FÊTE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir les diverses structures et associations de la commune et vous inscrire à leurs activités annuelles.

10h - 17h | Centre Socio-culturel | Gratuit

Au programme :

Rencontre avec les associations, atelier maquillage pour enfants, sculpteur de ballon, panier garni à gagner, démonstrations, balades en voiture ancienne, expositions, et plein d'autres surprises !

• INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

11h | Centre Socio-culturel | Gratuit

L'inauguration sera suivie d'un cocktail.

Mardi 15 septembre

ATELIER COUTURE

Fort du succès de l'année passée, l'atelier couture reprend sous une forme hebdomadaire pour les adultes.

Les mardis de 14h à 16h30 | Centre Socio-culturel
Tarifs : 50€ l'année (10€ l'année pour les bénéficiaires ASS, minimum vieillesse, RSA, sans ressources)

Inscriptions à partir du 31 août au 02.31.34.01.29.

OCTOBRE

Jeudi 1^{er} octobre

LES PREMIERS GESTES QUI SAUVENT

1^{ÈRE} RÉUNION D'INFORMATION

Ateliers pour les aînés uniquement.

10h | Résidence service "Les Pensées" | Gratuit

Inscription obligatoire au 02.31.34.01.29.

Du 19 au 30 octobre

LOISIRS POUR TOUS

Le Centre Socio-culturel vous propose de nombreuses activités pendant les vacances d'octobre.

Programme disponible ultérieurement.

suite au verso →

NOVEMBRE

Mardi 17 novembre

ATELIER "BIEN VIEILLIR"

RÉUNION D'INFORMATION

14h30 | Résidence service "Les Pensées" | Gratuit
Inscription obligatoire au 02.31.34.01.29.

DÉCEMBRE

À partir du 21 décembre

LOISIRS POUR TOUS

Le Centre Socio-culturel vous propose de nombreuses activités pendant les vacances de Noël.

Programme disponible ultérieurement.

LE CENTRE SOCIO-CULTUREL SERA PRÉSENT LORS DE CES ÉVÈNEMENTS :

Festival de l'Alternatif par l'association "Alternatiba" à Caen (près du Cargö), le 19 septembre.
L'équipe du CSC et l'agent en charge de l'Agenda 21 y présenteront le jeu de cartes "Eco Fleury".

La Fête de l'Énergie à Fleury-sur-Orne, au mois d'octobre.

Marché de Noël le 5 décembre.

INFOS ET CONTACTS

Renseignements et inscriptions aux activités proposées, contactez le CSC au :

02.31.34.01.29

Le Centre Socio-culturel

39 route d'Harcourt 14123 Fleury-sur-Orne

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi. 9h30-12h30 et 14h-18h
(Fermé le vendredi matin)

Directeur : Philippe AMOURETTE

Agent d'accueil : Amin ROBINE - Tél : 02.31.34.01.29

Agent de développement et référente famille :

Tiphaine DAUGUET - Tél : 02.31.34.30.33



FOCUS LE LOGEMENT SOCIAL

Contrairement à ce qui est souvent véhiculé par celles et ceux qui n'en connaissent pas bien le fonctionnement, ce que l'on appelle le logement social est accessible aux 2/3 des Français. Divisées en plusieurs catégories liées aux caractéristiques de financement de l'appartement ou de la maison, ces logements sont difficiles à différencier autrement.

Ainsi si certaines typologies de logements sont affectées aux personnes dites en difficultés, une bonne part d'entre eux nécessite d'y orienter des familles avec des revenus plus élevés ainsi que l'indique le tableau ci-dessous.

L'application d'un supplément de loyer de solidarité ou surloyer
Pour les locataires n'ayant pas répondu à l'enquête dite "ressources" dans le délai d'un mois, le bailleur appliquera systématiquement un surloyer maximal et une indemnité de 25 €. Leur situation ne se régularisera qu'après renseignements des informations demandées.

Pour les locataires dont les revenus après enquête dépassent le plafond des ressources, un surloyer leur sera appliqué en plus du loyer et des charges.

L'État participe financièrement à la construction et à l'aménagement de logements sociaux. Comme il s'agit de locations aidées, les conditions d'accès (les ressources) et les loyers y sont strictement réglementés.

Différents types de logements sont proposés :

- Les logements P.L.A.I., logements financés par un Prêt Locatif Aidé d'Intégration ;
- Les logements P.L.U.S., logements financés par un Prêt Locatif à Usage Social ;
- Les logements P.L.S., logements financés par un Prêt Locatif Social.

Les deux premières catégories (P.L.A.I., P.L.U.S.) sont destinées à des familles aux ressources modestes voire ayant des difficultés. Les logements P.L.S. sont destinés aux foyers dont les ressources sont supérieures à 2000 € mensuels. C'est le droit au logement social pour tous.

Composition du foyer	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.A.I.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.U.S.	Plafonds annuels de ressources / Logements P.L.S.
1^{ère} cat. (1 pers. seule)	11 006 €	20 013 €	26 017 €
2^{ème} cat. (2 personnes sans personne à charge)	16 037 €	26 725 €	34 743 €
3^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 1 personne à charge)	19 283 €	32 140 €	41 782 €
4^{ème} cat. (4 pers. ou 1 seule, avec 2 personnes à charge)	21 457 €	38 800 €	50 440 €
5^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 3 personnes à charge)	25 105 €	45 643 €	59 336 €
4^{ème} cat. (3 pers. ou 1 seule, avec 4 personnes à charge)	28 292 €	51 440 €	66 872 €
Par personne supplémentaire	3 155 €	5 738 €	7 459 €

ANNONCE

RÉUNION PUBLIQUE : SÉJOUR POUR LES ANCIENS

En 2016, le CCAS organisera un séjour (5 jours et 4 nuits) pour les fleurysiens de 60 ans et plus.

Pour de plus amples renseignements venez rencontrer l'équipe le 1^{er} septembre 2015 de 15h30 à 17h à Espace Nicolas Oresme.

CHANTIER DU STADE NAUTIQUE

LES TRAVAUX AVANCENT



Les bâtiments de la 1^{ère} phase (halle couverte du bassin 25 m, nouveau hall d'entrée, vestiaires, locaux techniques et administratifs, locaux pour clubs, ...) ont été ouverts au public le 26 mai 2014.

Après la démolition de l'ancienne halle couverte, en juin 2014, la deuxième phase avance, avec la construction :

- d'une halle loisirs (bassins de faible profondeur pour les activités de détente et ludiques ou l'apprentissage de la natation),
- d'un solarium (avec accès depuis la nouvelle halle bassin, au-dessus d'un bâtiment programmé pour accueillir à terme une zone de remise en forme),
- d'une galerie de liaison vitrée entre le bassin 50 m et la fosse à plongeon pour faire communiquer les 2 halles couvertes.
- d'une seconde zone de vestiaires pour desservir la halle loisirs et accéder au bassin extérieur de 50 m (accès aux personnes handicapées, couvert au plus près du bassin 50 m),
- du prolongement du bâtiment technique et administratif.

Cette phase devrait s'achever pour l'hiver 2015. La fosse à plongeon devrait rouvrir au début 2016.

Une troisième et dernière phase portera sur la réhabilitation du bassin extérieur de 50 m - et les travaux nécessaires à son homologation pour les compétitions - de ses gradins et de ses plages.

L'ensemble sera achevé en 2016.

source : Caen la mer

NON À LA PUB

OUI À L'INFO DES COLLECTIVITÉS

Depuis le 1^{er} avril 2015, un autocollant "STOP PUB" est disponible auprès du SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour les foyers ne souhaitant pas recevoir de publicités dans leur boîte aux lettres.

Cet autocollant à placer sur sa boîte aux lettres indique néanmoins que les revues des collectivités sont quant à elles les bienvenues...

Cette opération entre dans le cadre d'un programme local de prévention des déchets dans lequel le SYVEDAC est engagé depuis janvier 2011.

Ce programme a pour objectif de réduire d'ici la fin 2015 la production des déchets, soit une diminution de 26 kg/hab/an sur la durée du programme. Pari ambitieux, mais réalisable grâce aux multiples actions menées par le SYVEDAC.



Pour obtenir l'autocollant "STOP PUB", il suffit de compléter le formulaire en ligne disponible sur le site internet du SYVEDAC : www.syvedac.org; ou en contactant le numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 00 14 29. L'autocollant sera ensuite adressé par courrier postal.

source : www.caenlamer.fr

RÉSEAU DE BUS TWISTO

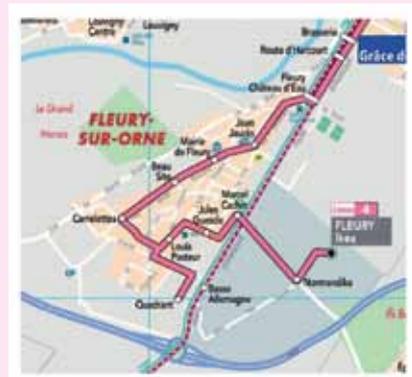
UNE NOUVELLE DESSERTE "QUADRANT" POUR FLEURY-SUR-ORNE !

La Lianes 4 Twisto desservira désormais la nouvelle zone d'urbanisation de Fleury-sur-Orne.

A compter du 31 août, un nouvel arrêt intitulé "Quadrant" permettra une desserte à proximité de l'EHPAD, du quartier des Terrasses et du futur Parc relais.

Une seule contrepartie à cette amélioration : un temps de parcours supplémentaire de 3 minutes pour desservir les arrêts suivants de Louis Pasteur à Ikea.

source : Caen la mer



LES RÈGLES DE BON VOISINAGE

En cette époque estivale, où le jardinage et le bricolage s'intensifient, où les fenêtres restent ouvertes, où les fleurysiens profitent des espaces extérieurs, rappelons quelques règles de savoir vivre.

• CHIENS "DANGEREUX"

UN PERMIS OBLIGATOIRE

Depuis le 31/12/2009, le propriétaire d'un chien inscrit sur la liste des chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégories, susceptibles d'être "dangereux", est soumis à la délivrance d'un permis de détention par le Maire de la commune où réside le propriétaire du chien. Ce permis de détention remplace la déclaration jusqu'alors obligatoire.

LES CHIENS CONCERNÉS

Les chiens d'attaque

Relèvent de la 1^{ère} catégorie, les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture et assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de races :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier, communément appelés "pit-bulls" ;
- Mastiffs (communément appelés "boers-bulls") ;
- Tosa.

Les chiens de garde et de défense

Relèvent de la 2^{ème} catégorie, les chiens inscrits au livre généalogique reconnu par le ministère de l'Agriculture :

- de race Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier ;
- de race Rottweiler ;
- de race Tosa.

Relèvent également de la 2^{ème} catégorie les chiens ressemblant aux chiens de race Rottweiler, qui ne sont pas inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère de l'agriculture.

Obligations

Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure :

- sur la voie publique ;
- dans les transports en commun ;
- dans les lieux publics et, plus généralement, les locaux ouverts au public ;
- dans les parties communes des immeubles collectifs.

Le propriétaire doit avoir la carte d'identification délivrée par la Société Centrale Canine.

Lien utile : www.scc.asso.fr

• LES NUISANCES SONORES

CE QUE DIT LA LOI

Décret 95-408 du 18 avril 1995 et article 1336-7 du Code de la Santé Publique.

"Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible de jour comme de nuit."

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions, vibrations, trépidations, ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, taille-haies ou autres instruments et outils qui servent au travail du sol, particulièrement bruyants, sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours de fête de 10h à 12h.

Chaque habitant est tour à tour auteur et victime du bruit ; chacun peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre ville. Le bruit, c'est l'affaire de tous !

- Dans les habitations, avant d'utiliser des appareils ménagers sonores (lessive, mixer...), de pratiquer ou écouter de la musique ou de faire une activité bruyante (bricolage, tonte...), pensons aux voisins : n'abusons ni des décibels ni de la durée !
- Le bricolage et la tonte des pelouses ne peuvent s'effectuer qu'aux heures réglementaires.

LES ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les aboiements intempestifs de nos animaux sont de nature à troubler la quiétude du voisinage par son intensité, sa répétition et sa durée.

CE QUE DIT LA LOI

Un simple constat auditif d'un agent assermenté visé par la loi bruit (ex : police municipale, gendarme) peut, à tout moment, mettre en évidence les infractions en matière de nuisances sonores.

L'amende pénale qui peut en résulter relève des contraventions de 3^{ème} classe (450€), conformément à l'art. R.1337-7 du Code de la Santé Publique.

Le confort auditif n'est pas un luxe car les agressions sonores intenses ou répétées ont des répercussions sur notre santé. Prenons soin de nos oreilles ... et de celles de nos voisins ! Mais, si vous trouvez que votre voisin est trop bruyant, commencez toujours par l'en informer de façon diplomate et respectueuse.

COUPON EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

.....

.....

.....

.....



Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.